



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 1, n° 1 | Mai 2010

Coopération décentralisée et développement durable

Blandine Laperche, Anne-Marie Crétiéneau, Dimitri Uzunidis (dir.), 2009, *Développement durable : pour une nouvelle économie*, P.I.E. Peter Lang, Bruxelles, 295 p.

Marc-Hubert Depret



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/8424>

DOI : [10.4000/developpementdurable.8424](https://doi.org/10.4000/developpementdurable.8424)

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Référence électronique

Marc-Hubert Depret, « Blandine Laperche, Anne-Marie Crétiéneau, Dimitri Uzunidis (dir.), 2009, *Développement durable : pour une nouvelle économie*, P.I.E. Peter Lang, Bruxelles, 295 p. », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 1, n° 1 | Mai 2010, mis en ligne le 07 mai 2010, consulté le 21 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/8424> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.8424>

Ce document a été généré automatiquement le 21 septembre 2020.



Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Blandine Laperche, Anne-Marie Crétiéneau, Dimitri Uzunidis (dir.), 2009, *Développement durable : pour une nouvelle économie*, P.I.E. Peter Lang, Bruxelles, 295 p.

Marc-Hubert Depret



Développement
durable :
pour une nouvelle
économie

Blandine Laperche, Anne-Marie Crétiéneau
et Dimitri Uzunidis (dir.)


P.I.E. Peter Lang

- 1 Cet ouvrage collectif, coordonné par Blandine Laperche, Anne-Marie Crétiéneau et Dimitri Uzunidis, fait suite au *Forum de l'innovation III* qui s'est tenu en 2008 à Poitiers sur le thème « Services, innovation et développement durable ». Il contient 12 contributions dont le point commun est de s'interroger sur les conditions et la faisabilité du passage à une nouvelle économie plus soutenable conciliant (selon la définition désormais consacrée) à la fois, et sur le long terme, progrès économique, équité sociale et préservation de l'environnement.
- 2 La réflexion sur le développement durable (DD) pose en effet la question de la transformation du capitalisme. L'actualité économique récente, marquée par une crise (financière, économique, sociale, climatique et pétrolière) sans précédent, semble, de ce point de vue, avoir été, pour de nombreux acteurs économiques, un véritable révélateur des faiblesses (intrinsèques) du système économique contemporain. D'où les appels — y compris dans des cercles (G20, FMI, OCDE, « Davos », etc.) pourtant peu suspects d'altermondialisme — à une refondation (ou à une moralisation) d'un capitalisme devant davantage s'organiser autour d'une croissance plus durable et plus équilibrée, de politiques publiques véritablement coordonnées, d'institutions internationales réformées et de marchés financiers mieux régulés.
- 3 L'originalité de ce livre est de dresser les jalons, de dessiner les contours et de s'interroger sur « *les enjeux du développement d'une nouvelle économie plus durable* » (p. 18) qui, naturellement (dans l'esprit des auteurs) s'inscrit en totale rupture avec l'économie (post-fordiste ou financière) contemporaine (même moralisée !) fondée sur la croissance à tout prix, le productivisme et la consommation de ressources en grande partie non renouvelables. Dans cette optique, l'ouvrage se structure en 3 parties précédées d'une présentation générale qui « plante le décor ». A cette occasion, Anne-Marie Crétiéneau, Blandine Laperche et Dimitri Uzunidis ne se contentent pas de « mettre en lumière » les 12 contributions qui jalonnent leur ouvrage. Ils y soulignent également les difficultés (économiques, sociales et, en fin de compte, politiques), pour les décideurs comme pour les économistes, de penser les contours de cette nouvelle économie et du système de gouvernance globale qu'elle implique.
- 4 La première partie du livre se focalise sur la notion de DD. Dans le chapitre 1, Anne Kartchovsky et Muriel Maillefert montrent ainsi que, quels que soient ses fondements théoriques (standards ou critiques), le concept de DD reste fondamentalement attaché à la notion de croissance (ce que Ronald Dupuy montre également dans le chapitre 2 consacré aux soubassements physiocrates de la notion de DD). C'est pourquoi les auteurs appellent à un renouvellement de la réflexion sur le DD à travers le prisme des pratiques des acteurs et de leurs modes de gouvernance. C'est dans ce cadre que les auteurs des chapitres 3 et 4 s'interrogent respectivement sur le rôle de l'immatérialité et de la dématérialisation pour le DD. Ces deux notions sont en effet souvent présentées comme pouvant constituer de nouveaux modes de production et de consommation plus durables. Se fondant sur les travaux de Hannah Arendt, Geneviève Azam et Marlyse Pouchol considèrent ainsi que l'économie de l'information et de l'immatériel « *n'est, en fait, qu'un moyen de poursuivre le même enchaînement de production-consommation, mais à une vitesse supérieure et à l'échelle de l'ensemble de la planète* » (p. 87). De leur côté, Fabrice Dannequin et Arnaud Diemer ne croient pas non plus que la dématérialisation constitue la voix la plus prometteuse pour un développement véritablement soutenable. Pour ces auteurs, en effet, parce que « *les services ne pourront jamais se substituer entièrement aux marchandises* » (p. 113), l'idée (« utopique ») d'un capitalisme immatériel est vouée à

l'échec sans un changement radical du modèle de production et de consommation et une nécessaire décroissance.

- 5 La deuxième partie dresse le portrait d'une (nouvelle) économie d'ores et déjà en mutation. Dans ce qui constitue, sans doute, le chapitre le plus stimulant, Jean Gadrey reconnaît que « *les services ne constituent (...) pas la solution miracle pour la durabilité environnementale de l'économie future* », contrairement à ce que de nombreux socioéconomistes des services (dont il est l'un des chefs de file) ont longtemps cru. En revisitant la « loi de Baumol », il montre alors que la transition vers une « *économie écologique* » impliquera nécessairement des gagnants et des perdants, d'où l'impérieuse nécessité « *d'une plus forte intervention publique et des financements publics plus importants, notamment dans les services* » (p. 141). Ce besoin de « plus d'Etat » est également partagé par Blandine Laperche (chapitre 6), Anne-Marie Crétiéneau (chapitre 7) et Jacques Poirot (chapitre 8) qui, chacun à leur manière, constatent le rôle crucial que peuvent jouer les pouvoirs publics (internationaux, nationaux ou locaux) dans l'accompagnement des acteurs (entreprises, investisseurs, citoyens, administrations) vers une (nouvelle) économie plus soutenable.
- 6 Les quatre dernières contributions réunies dans la troisième partie esquissent les principaux enjeux et perspectives que soulèvent certaines questions liées au DD. Pour Laure Dolique, le changement climatique et la pénurie énergétique constituent les deux plus grands défis (ou « *risques globaux* ») du XXI^e siècle (chapitre 9). Pour Patrick Matagne, la gestion de l'eau (et sa « marchandisation » progressive) constitue également un enjeu fondamental pour l'avenir, notamment en France où cette ressource renouvelable (mais pas inépuisable) est, en grande partie, préemptée par quelques grands groupes (chapitre 10). Eliane Jahan s'intéresse, quant à elle, aux biocarburants que certains ont présentés comme une alternative au pétrole (chapitre 11). Elle montre que leur généralisation aurait, à l'échelle de la planète, des effets dévastateurs tant d'un point de vue économique (hausse des prix des matières premières agricoles) que social (risque de famines) ou environnemental (déboisement). Pour Dimitri Uzunidis et André Gabus, enfin, la réduction de la pollution atmosphérique constitue potentiellement le principal moteur de la croissance future (chapitre 12). Mais pour ces deux auteurs, l'innovation environnementale ne s'avèrera pas suffisante pour enclencher une véritable dynamique de long terme dans la mesure où seules « la réorientation des activités économiques et la création de nouveaux espaces de valorisation des ressources productives » (p.275) sont réellement susceptibles de sortir du « *modèle fordiste* ».
- 7 Au final, cet ouvrage dresse un panorama relativement exhaustif et assez lucide des potentialités de cette « *nouvelle économie verte* »¹ que les différents auteurs (économistes pour la plupart) appellent de leurs vœux. Les différentes contributions montrent également que la transition vers une économie plus écologique est parsemée d'embûches (tant économiques et sociales que technologiques et institutionnelles) bien souvent inscrites dans les « routines » mêmes du capitalisme. Elles soulignent enfin la nécessité d'une nouvelle gouvernance multi-niveaux² où le régulateur et les citoyens-consommateurs sont appelés à jouer un rôle central... au côté des entreprises (par contraste avec certains auteurs de cet ouvrage qui, il faut le souligner, ont parfois une vision assez réductrice de ces dernières). Les différents auteurs rejettent ainsi la conception « technologiste » du DD, envisagé comme un nouveau marché stratégique mu (avant tout) par des innovations (essentiellement) technologiques (*greentech* ou

cleantech) et des dispositifs de marché (brevets, droits à polluer, « fonds carbone », etc.). Ils n'adhèrent cependant pas non plus (à une exception près) aux arguments des tenants de la décroissance, de la sobriété ou de la frugalité. Ils considèrent, au contraire, qu'une « grande transformation » (selon l'expression de Jean Gadrey¹ paraphrasant Karl Polanyi²), créatrice d'emplois et d'activités nouvelles, est possible (et souhaitable) à condition d'un changement à la fois de paradigme, des comportements de consommation et de production, et des politiques publiques. D'ores et déjà, quelques pays pionniers semblent s'engager sur cette voie en mettant en œuvre d'ambitieuses politiques visant à développer leur économie « post-carbone »³. Celle-ci représente bien un facteur majeur de reconfiguration des dynamiques (industrielles et spatiales) d'innovation à l'échelle globale. C'est précisément ce que cet ouvrage utile tente de montrer.

NOTES

1. Nora D., 2009, *Les pionniers de l'or vert*, Grasset, Paris. Depret M.-H., Hamdouch A., 2010, « Développement durable, innovations environnementales et green clusters », In : Zuideau B. (ed.), *Développement durable et territoire*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, nouvelle édition originale, à paraître.
 2. Hamdouch A., Depret M.-H., 2010, "Policy Integration Strategy and the Development of the "Green Economy": Foundations and Implementation Patterns", *Journal of Environmental Planning and Management*, Vol. 53, n°4, June, sous presse.
 1. Gadrey J., 2010, « Une économie post-croissance riche en emplois », *Alternatives Economiques*, n° 288, février, pp. 66-69.
 2. Polanyi K., 2009 [1944], *La grande transformation*, Gallimard, Paris.
 3. Foxon T.J., Kohler T.J., Oughton C., 2008, *Innovation for a Low Carbon Economy: Economic, Institutional and Management Approaches*, Edward Elgar, London.
-

AUTEUR

MARC-HUBERT DEPRET

Marc-Hubert Depret est Maître de conférences en Sciences Economiques à l'Université Henri Poincaré (Nancy Université). Il est chercheur au BETA (CNRS, Université de Strasbourg, Université Nancy 2) et membre du Réseau de Recherche sur l'Innovation (<http://rrifr.univ-littoral.fr/>). Il est spécialisé en économie de l'innovation et de la connaissance, en économie géographique et en économie industrielle. Actuellement, ses recherches portent principalement sur les dynamiques d'émergence et de structuration des réseaux d'innovation et des *clusters*. Ces recherches se concentrent sur les secteurs d'activités *science-based*, tout particulièrement

l'industrie pharmaceutique, l'économie des nouvelles biotechnologies et, depuis deux ans, le « *green business* ». Marc-Hubert.Depret@univ-nancy2.fr